

A compter du **Mardi 20 septembre** et jusqu'au **Jeudi 08 juin inclus**, des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) seront organisées à l'école. Elles auront lieu **le Mardi et le Jeudi de 12h à 12h45** (*possible aménagement horaire pour les classes de maternelle, CP ou CE1 – le cas échéant l'enseignante de votre enfant vous informera de l'horaire précis*).

Les APC peuvent consister en des activités de soutien pour certains enfants, ou être en lien avec le projet d'école et concerner alors un plus grand nombre d'enfants, voire tous les enfants.

Leur organisation, ainsi que leur contenu sont déterminés en Conseil des Maîtres pour chaque période.

Période 1	5 semaines, du mardi 20/09 au jeudi 20/10 = 7h30	<i>Pas d'APC les 2 premières semaines suivant la rentrée</i>
Période 2	5 semaines, du mardi 15/11 au jeudi 15/12 = 7h30	<i>Pas d'APC la 1^{ère} semaine de reprise</i>
Période 3	5 semaines, du mardi 10/01 au jeudi 09/02 = 7h30	<i>Pas d'APC la 1^{ère} semaine de reprise et la dernière semaine avant les vacances</i>
Période 4	5 semaines, du mardi 14/03 au jeudi 13/04 = 7h30	<i>Pas d'APC la 1^{ère} semaine de reprise et la dernière semaine avant les vacances</i>
Période 5	4 semaines du jeudi 11/05 au jeudi 08/06 = 6h <i>Pas d'APC jeudi 18 mai (Pont de l'Ascension)</i>	<i>Fin des APC jeudi 08/06</i>